

ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS RELIZANE REF :
DOT/SDT/DRA/14/2024 Relizane : 20/03/2024

MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DES TELECOMMUNICATIONS DE
RELIZANE

A Monsieur BENZEHRA Abdelhadi
Locale N°02 Rue trébunal Relizane

Objet : 2^{Eme} Mise en demeure

Dans le cadre de l'exécution du contrat N°05/2024 ayant pour objet la réalisation des travaux de canalisations pour réseau distribution FTTX, et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N°18 du 21/01/2024 relatif aux travaux de la Cité Dhamania Sidi Saada il a été constaté :

-Absence sur le chantier depuis le 09/03/2024 à ce jour.

Pour cela, votre entreprise est mise en demeure afin de prendre toutes les dispositions et de remplir les engagements contractuels dans un délai de Huit (08) jours.

Le Directeur



Directeur Opérationnel Des
Télécommunications De Relizane
Salim D. JIBJIB